

Image not found or type unknown



Partage successoral accès aux actes déjà établis?

Par **Aguaquas**, le **13/08/2016** à **17:02**

Bonjour, et d'avance merci de nous aider.

Le notaire de notre succession familiale, est un ami de mon père.
J'aurai besoin d'avoir accès aux actes déjà établis en faveur de ma soeur seule... La prise d'un notaire personnel serait il une aide?

Merci beaucoup.

Agua